

Déclaration liminaire de la FSU-SNUipp 07 CSA-SD du 26 juin 2025



Comme chaque année, le communiqué de presse de la DSDEN se félicitera d'une rentrée "réussie", avec un·e enseignant·e dans chaque classe. Mais ce discours ne reflète que la partie émergée de l'iceberg. Car dans la réalité, il n'y a pas un·e professeur·e des écoles sur chaque poste.

À cette rentrée 2024, nous débutions l'année scolaire avec 11 postes non pourvus. Pour combler ces absences, 11 remplaçant·es ont été retiré·es du vivier de remplacement, réduisant d'autant notre capacité à faire face aux absences imprévues.

Mais ce n'est pas tout : 11 autres remplaçant·es sont mobilisé·es pour assurer les décharges de direction dans les écoles de moins de 4 classes. Au total, ce sont 22 personnels de remplacement détournés de leur mission première.

Résultat : plus de 3000 journées de remplacement potentiel s'envolent, alors même que, sur les 20 dernières années, la moyenne annuelle des journées non remplacées tourne autour de 2000. Le calcul est simple, et les conséquences lourdes.

Cette année, le non-remplacement a atteint un niveau critique. Il a servi de justification au refus de nombreuses autorisations d'absence : pour consulter des spécialistes, pour exercer des droits syndicaux, pour se former. La formation continue des enseignant·es a été suspendue, au mépris des besoins professionnels de chacun·e.

Souvenons-nous : au plus fort de la pandémie de Covid, le département comptabilisait 5000 journées non remplacées. Aujourd'hui, sans crise sanitaire comparable — car la grippe saisonnière ne peut être mise sur le même plan —, nous dépassons déjà très probablement les 2000 journées non remplacées habituelles.

On ne peut pas tout mettre sur le dos des virus ni sur un taux d'absence des enseignant·es. Le vrai problème, c'est la gestion du remplacement. Ce n'est pas l'absentéisme qui explose, ce sont les moyens humains qui sont détournés de leur mission.

Et la colère monte.

Les enseignant·es n'en peuvent plus d'accueillir dans leurs classes les élèves des collègues non remplacé·es. Les familles n'en peuvent plus de l'incertitude quotidienne : leur enfant aura-t-il ou non classe aujourd'hui ? Et les élèves n'en peuvent plus d'être trimballés d'une classe à l'autre, privés de stabilité, de continuité, de sérénité.

On ne peut pas revivre une année noire comme celle-ci.

Il est temps d'affronter la réalité, de mettre fin à la gestion en flux tendu du remplacement, et de redonner à chaque élève, à chaque classe, à chaque enseignant·e les moyens d'un service public d'éducation à la hauteur.

Mais ce n'est pas tout ! Le réseau d'aide aux élèves en difficultés est mis à mal également dans notre département. A la rentrée, 10% des postes de maître E seront sciemment découverts pour (JE CITE) “ garantir l'expertise et la légitimité des personnels intervenants en RASED”.

Sur l'expertise, une réponse peut facilement être apportée : il s'agirait de faire partir des personnels en formation CAPPEI option RASED comme c'est le cas chez nos voisins drômois. Les besoins en ULIS, SEGPA, il y en a toujours eu. Ces dernières années, les départs dans ces options se sont multipliés car ces postes sont accessibles au mouvement à titre provisoire même sans CAPPEI. Il est donc possible de se retrouver sur un de ces postes et de se voir proposer un départ en formation. Après le mouvement, il est même possible d'y être affecté en délégation rectorale et parfois de partir en formation.

Par contre, pour les postes RASED c'est la triple peine et la politique destructrice des années 2008-2012 semble toujours planer sur ce département.

Première difficulté : depuis 2008, impossible d'arriver sur un poste de maître E à titre provisoire. Il est étonnant que la légitimité réclamée pour ce type de poste ne s'applique pas aux autres postes nécessitant un CAPPEI (ULIS, SEGPA).

Seconde difficulté : depuis 17 ans, aucun départ en formation maître E en Ardèche. Comme personne n'est affecté à titre provisoire sur ce type de poste et que de toute façon il est annoncé que ce n'est pas la priorité, personne ne part en formation CAPPEI sur un support de poste RASED.

Troisième difficulté : les postes RASED n'apparaissent pas dans la liste des postes en délégation rectorale pour la rentrée. Il y a quelques années, le nombre de candidatures dans ce cadre était très important, nous devions même élaborer un barème d'étude. Cela démontre un intérêt de la profession pour ce type de poste, ce type de formation et l'aide aux élèves en difficulté.

Avec 10% de postes de maîtres E non occupés à la rentrée, c'est le redéploiement assuré et donc :

- une surcharge de travail insoutenable pour les membres du RASED
- l'impossibilité de couvrir tous les besoins, en laissant ainsi des écoles sans interventions.
- un isolement renforcé des professeurs des écoles, de leurs élèves et de leurs familles.
- la mise en péril de partenariats de terrain, notamment dans les écoles des quartiers prioritaires, où leur participation aux dispositifs est essentielle (PPRE, CMPP, SESSAD etc)

Encore une fois, ce seront les plus fragiles qui resteront au bord du chemin. User d'éléments de langage polissés ne parviendra pas à masquer la vérité, redéployer le peu de moyens restants n'y changera rien : sur le terrain, les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins des élèves en difficulté.